

Programme du concours d'entrée DE et DE-DUMI

DE-DUMI direction d'ensembles vocaux	2
DE-DUMI formation musicale	2
DE-DUMI musique traditionnelle	3
DE accompagnement danse	3

DE-DUMI direction d'ensembles vocaux

Partie DE

Épreuves orales

- Déchiffrage : déchiffrage chanté d'une mélodie (d'après des extraits de partitions de chœur),
- Réduction : une réduction au piano d'un extrait de partition pour chœur à quatre voix (mise en loge avec piano),
- Interprétation : l'exécution instrumentale ou vocale de deux œuvres de styles différents au choix (8 minutes maximum),
- Direction de chœur : un travail avec un chœur d'une durée de 30 minutes incluant :
 - Échauffement vocal et mise en place d'une petite pièce canonique proposée par le-la candidat-e sans partition pour le chœur,
 - Avec le chœur déjà préparé, direction d'une pièce dont les références vous sont communiquées une semaine avant l'épreuve (transmission par mail aux candidat-es).

Entretien de 10 à 15 min portant sur les motivations des candidat-es.

Partie DUMI

- Mise en situation d'expression orale (10 min). Vous présenterez en 10 minutes un sujet d'intérêt personnel, en lien avec la musique et au choix parmi les propositions suivantes :
 - Une œuvre artistique marquante (musicale, picturale, littéraire, cinématographique, plastique) ou un courant artistique,
 - Un enjeu historique, culturel, politique, sociologique, scientifique,
 - Un sujet d'actualité, une recherche dans un domaine spécifique, un courant ou une question pédagogique. Il s'agira ici de développer une réflexion argumentée et d'en dégager les enjeux principaux.

Le jury portera son attention sur vos capacités à :

- Communiquer avec conviction et cohérence,
- Établir des liens entre des références musicales, littéraires, philosophiques, historiques, culturelles,
- Répondre aux contraintes formelles : structuration et clarté de l'expression, gestion du temps de parole. Si cela est nécessaire vous pourrez utiliser quelques supports de votre choix, par exemple pour montrer un visuel.

Entretien avec le jury (15 min). Les critères d'évaluation porteront sur :

- La motivation du-de la candidat-e à s'engager dans la formation, sa disponibilité, ses attentes, sa connaissance des contenus de formation et son intérêt pour les différentes disciplines proposées,
- L'analyse de ses propres forces et faiblesses, ses méthodes de travail personnel, ses centres d'intérêts musicaux artistiques et culturels, son parcours d'études antérieur (et son parcours professionnel s'il-elle en a déjà un),
- Son intérêt pour les différents aspects de la pédagogie et de l'éducation musicale en milieu scolaire et dans l'enseignement spécialisé.

DE-DUMI formation musicale

Partie DE

Épreuves techniques : 2 mises en loge

- Relevés :
 - Un relevé polyphonique intégral (du trio au quintette) allant du Moyen-âge au XX^e siècle,
 - Un relevé harmonique.
- Préparation sans piano mais diapason autorisé (20 à 25 min) :
 - Intonation harmonique,
 - Un déchiffrage chanté (à partir du XX^e siècle),
 - Un déchiffrage chanté avec paroles,
 - Un déchiffrage baroque ou classique.
- Préparation au piano (10 min) :
 - Déchiffrage au piano d'une pièce à accompagner.

Épreuves d'interprétation instrumentale ou vocale (15 min)

Trois œuvres (ou fragments d'œuvres) de styles et d'époques différents. L'une des œuvres est une mélodie que le-la candidat-e interprétera en s'accompagnant au piano.

Entretien avec le jury (10 à 15 min)

Partie DUMI

- Mise en situation d'expression orale (10 min). Vous présenterez en 10 minutes un sujet d'intérêt personnel, en lien avec la musique et au choix parmi les propositions suivantes :
 - Une œuvre artistique marquante (musicale, picturale, littéraire, cinématographique, plastique) ou un courant artistique,
 - Un enjeu historique, culturel, politique, sociologique, scientifique,
 - Un sujet d'actualité, une recherche dans un domaine spécifique, un courant ou une question pédagogique. Il s'agira ici de développer une réflexion argumentée et d'en dégager les enjeux principaux.

Le jury portera son attention sur vos capacités à :

- Communiquer avec conviction et cohérence,
- Établir des liens entre des références musicales, littéraires, philosophiques, historiques, culturelles,
- Répondre aux contraintes formelles : structuration et clarté de l'expression, gestion du temps de parole. Si cela est nécessaire vous pourrez utiliser quelques supports de votre choix, par exemple pour montrer un visuel.

Entretien avec le jury (15 min). Les critères d'évaluation porteront sur :

- La motivation du-de la candidat-e à s'engager dans la formation, sa disponibilité, ses attentes, sa connaissance des contenus de formation et son intérêt pour les différentes disciplines proposées,
- L'analyse de ses propres forces et faiblesses, ses méthodes de travail personnel, ses centres d'intérêts musicaux artistiques et culturels, son parcours d'études antérieur (et son parcours professionnel s'il-elle en a déjà un),
- Son intérêt pour les différents aspects de la pédagogie et de l'éducation musicale en milieu scolaire et dans l'enseignement spécialisé.

DE-DUMI musique traditionnelle

Partie DE

Le-la candidat-e fait trois propositions d'œuvres traditionnelles ou personnelles s'inspirant d'une tradition spécifique « aire culturelle » ; le jury retiendra 2 propositions (20 min maximum).

Entretien de 10 à 15 min portant sur les motivations du-de la candidat-e.

Partie DUMI

- Mise en situation d'expression orale (10 min). Vous présenterez en 10 minutes un sujet d'intérêt personnel, en lien avec la musique et au choix parmi les propositions suivantes :
 - Une œuvre artistique marquante (musicale, picturale, littéraire, cinématographique, plastique) ou un courant artistique,
 - Un enjeu historique, culturel, politique, sociologique, scientifique,
 - Un sujet d'actualité, une recherche dans un domaine spécifique, un courant ou une question pédagogique. Il s'agira ici de développer une réflexion argumentée et d'en dégager les enjeux principaux.

Le jury portera son attention sur vos capacités à :

- Communiquer avec conviction et cohérence,
- Établir des liens entre des références musicales, littéraires, philosophiques, historiques, culturelles,
- Répondre aux contraintes formelles : structuration et clarté de l'expression, gestion du temps de parole. Si cela est nécessaire vous pourrez utiliser quelques supports de votre choix, par exemple pour montrer un visuel.

Entretien avec le jury (15 min). Les critères d'évaluation porteront sur :

- La motivation du-de la candidat-e à s'engager dans la formation, sa disponibilité, ses attentes, sa connaissance des contenus de formation et son intérêt pour les différentes disciplines proposées,
- L'analyse de ses propres forces et faiblesses, ses méthodes de travail personnel, ses centres d'intérêts musicaux artistiques et culturels, son parcours d'études antérieur (et son parcours professionnel s'il-elle en a déjà un),
- Son intérêt pour les différents aspects de la pédagogie et de l'éducation musicale en milieu scolaire et dans l'enseignement spécialisé.

DE accompagnement danse

Instruments polyphoniques

- Programme de 15 min (le-la candidat-e peut venir accompagné-e d'un-e instrumentiste, d'un-e chanteur-se ou d'un-e danseur-se), comportant au moins :
 - Une œuvre de virtuosité,
 - Un extrait d'œuvre chorégraphique,
 - Un déchiffrement d'une œuvre extraite du répertoire chorégraphique, précédé d'une mise en loge avec piano,
 - Une exécution d'un extrait d'œuvre chorégraphique, communiqué 15 jours avant l'épreuve.
- 1 improvisation au choix sur :
 - Une métrique imposée,
 - Une grille simple d'accords imposés (deux ou trois accords),
 - De style libre.

Instruments monodiques ou percussion

- Programme de 10 minutes au choix du-de la candidat-e, comportant une œuvre du répertoire spécifique à l'instrument et une œuvre issue du répertoire chorégraphique (transcription ou arrangement),
- 2 improvisations sur :
 - Une métrique imposée,
 - De style libre.

Pour toutes et tous : entretien de 10 à 15 min portant sur les motivations des candidat-es.